Instructions de montage et de service

JUDO PROFI-PLUS

Filtre de protection de rétrolavage ¾" – 2"

Valable pour: les pays de la CE et la Suisse

Langue: français

Attention :
Lire attentivement la notice d'installation et le mode d'emploi avant l'installation et la mise en service du matériel. Ces documents sont à remettre à l'utilisateur.

Durée de garantie prolongée en cas de conclusion d'un contrat de maintenance!

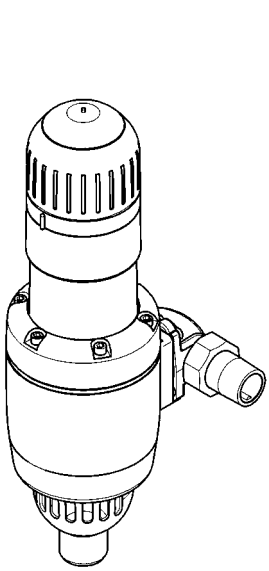

Illustration: JPF^{+} ¾" – 1¼"

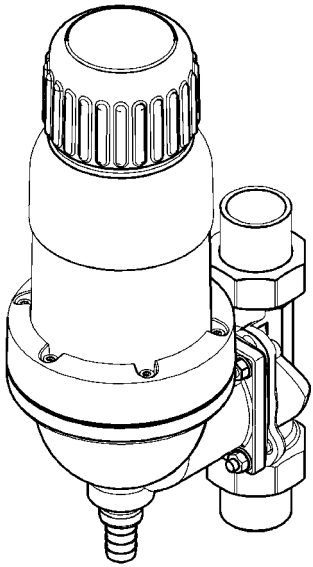

Illustration: JPF^{+} 1½" – 2"

JPF^{+} ¾" – 1¼" **JPF^{+} ¾" – 2"**

Wasser-Aufbereitung

Demandes, commandes, service clientèle

JUDO Wasseraufbereitung GmbH

Postfach 380

D-71351 Winnenden

e-mail: info@judo.eu

www.judo.eu

Adresse à domicile

JUDO Wasseraufbereitung GmbH

Hohreuschstraße 39-41

D-71364 Winnenden

Chère cliente, cher client,

nous vous remercions pour la confiance que vous nous avez témoignée en achetant ce filtre de protection à rétrolavage. Il est réalisé selon les toutes dernières connaissances techniques.

Ce filtre est destiné à une utilisation dans de l'eau potable froide jusqu'à une température ambiante et de l'eau de 30 °C (86 °F) au maximum. Il extrait de l'eau, via un filtrage par tamis, les particules à granulation grossière et fine dont la taille est supérieure ou égale au maillage du tamis de filtrage.

Les particules qui sont plus petites, les turbidités et les substances dissoutes dans l'eau ne peuvent pas être filtrées de l'eau. Chaque filtre de protection à rétrolavage a été consciencieusement contrôlé avant sa livraison. En cas d'apparition de difficultés, veuillez vous adresser au service-clients compétent (cf. verso).

Marque déposée :
Les marques mentionnées dans ce document sont des marques déposées protégées et enregistrées des détenteurs/propriétaires concernés.

© JUDO Wasseraufbereitung GmbH
D-71364 Winnenden

Tous droits réservés.
Toute réimpression - même partielle - interdite sans autorisation explicite.

Wasser-Aufbereitung	**Déclaration CE de conformité**	Document N° 78/10.09

Constructeur: JUDO Wasseraufbereitung GmbH

Adresse: Hohreuschstr. 39 - 41
D-71364 Winnenden

Désignation du produit: **Filtre de protection de rétrolavage JUDO PROFI-PLUS ¾" - 1¼"**

• Directives C.E:	Compatibilité électromagnétique (CEM)	2004/108/CEE
• Normes harmonisées:	Compatibilité électromagnétique. Normes génériques pour l´émission et la compacité des défaillances.	EN 61000-6-2 EN 61000-6-3

Le respect des exigences CEM (conformité CE) pour l'utilisation de l'appareil dans les domaines domestique, professionnel et industriel est confirmé pour tous les points mentionnés ci-dessus.

Exposant: JUDO Wasseraufbereitung GmbH

Lieu, Date: Winnenden, le 23 octobre 2009

Signature authentique:

JUDO Wasseraufbereitung GmbH

Cette déclaration certifie la conformité avec les directives mentionnées ci-dessus, mais ne comprend aucune garantie de propriété.

Table des matières

1. A propos de ces instructions de service 4
1.1 Symboles utilisés 5
1.2 Consignes de sécurité et risques encourus en cas d'inobservation . 5
1.3 Unités utilisées 5
2. Utilisation conforme 6
2.1 Pression de l'eau 7
2.2 Information concernant des dangers particuliers 7
3. Remarques concernant le produit ... 8
3.1 Domaine d'utilisation 8
3.2 Sigle de conformité 8
3.3 Matériaux utilisés 8
4. Installation 9
4.1 Généralités 9
4.2 Dérivation de l'eau de rétrolavage 11
5. Service 13
5.1 Mise en service 13
5.2 Description fonctionnelle 13
5.3 Rétrolavage 14
5.4 Transformations / modifications / pièces de rechange 16
5.5 Interruption de service 16
6. Dysfonctionnements 17
7. Maintenance 18
7.1 Nettoyage 18
7.2 Contrôle du système de mémo électronique (uniquement pour le JPF$^+$ ¾" – 1¼") 18
7.3 Tamis argenté 19
8. Garantie et maintenance 19
9. Fiche technique 20
9.1 Type 20
9.2 Types d'exécution 20
9.3 Modèles spéciaux 20
9.4 Caractéristiques techniques 21
9.5 Cotes de montage ¾" - 1¼" 22
9.6 Cotes de montage 1½" - 2" 22
9.7 Composition 23
9.8 Accessoires 23
10. Pièces détachées 24
10.1 JPF$^+$ ¾" – 1¼" 24
10.2 JPF$^+$ 1½" – 2" 26
11. Service clientèle 28

1. A propos de ces instructions de service

ATTENTION

(cf. chapitre «Consignes de sécurité et risques encourus en cas d'inobservation»)

Ce manuel d'instructions de service doit être disponible à tout moment sur le lieu d'utilisation du filtre.

Ce manuel d'instructions de service a pour but de faire découvrir plus facilement l'filtre et de l'utiliser conformément aux fins auxquelles il est destiné.

Ce manuel d'instructions de service contient des informations importantes afin d'exploiter le filtre en toute sécurité, de manière conforme et rentable. Il contient des informations fondamentales qui doivent être observées lors de l'installation, du service ainsi que de la maintenance. L'observation de ces informations permet d'éviter les risques, de réduire les coûts de réparation et d'augmenter la fiabilité ainsi que la longévité du filtre.

Ce manuel d'instructions de service doit être lu, compris et utilisé par toute personne chargée d'exécuter par exemple les travaux suivants sur le filtre :

– **installation**

– **service**

– **maintenance**
(entretien, inspection, remise en état)

L'installation et la maintenance doivent être exclusivement confiées à un personnel autorisé par le constructeur qui est en mesure de respecter les consignes et les prescriptions spécifiques du pays, stipulées dans les instructions de montage et de service.

Outre les instructions de service ainsi que les réglementations de prévention des accidents en vigueur dans le pays d'utilisation et sur le site d'utilisation, il est également indis-

pensable de strictement observer les règles de techniques spécialisées reconnues assurant un travail en toute sécurité et dans les règles de l'art.

C'est pourquoi il est absolument indispensable que ce manuel d'instructions de service ait été lu et compris avant l'installation, la mise en service et la maintenance par le monteur ainsi que par le personnel spécialisé/l'exploitant.

Il n'est pas seulement indispensable d'observer les consignes de sécurité générales stipulées au chapitre «Utilisation conforme» mais également les consignes de sécurité spéciales mentionnées sous les autres points principaux.

1.1 Symboles utilisés

Les consignes de sécurité stipulées dans ce manuel d'instructions de service sont repérées par les symboles suivants :

ATTENTION Information indiquant des risques imminents

Avertissement indiquant la présence d'une tension électrique

Nm Couples de serrage prescrits par le constructeur

Astuces d'utilisation et autres informations

Les consignes directement apposées sur la filtre, comme par exemple :

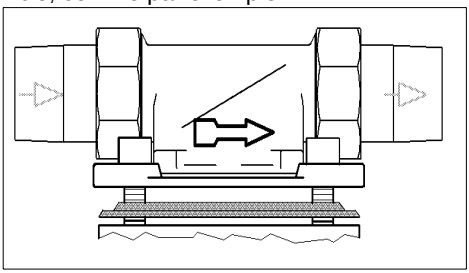

Illustation 1 : Bride rotative de montage

– sens d'écoulement (cf. illustration 1)
– plaque signalétique
– consigne de nettoyage

doivent toujours être maintenues dans un état entièrement lisible.

1.2 Consignes de sécurité et risques encourus en cas d'inobservation

L'inobservation des symboles généraux de l'appareil est susceptible d'occasionner par exemple les risques suivants :

– défaillance de fonctionnalités importantes du filtre.
– risques encourus par des personnes dus à des influences électriques et mécaniques.
– risques encourus par des personnes et par l'environnement dus à une fuite.

Il convient d'éviter toute activité/tout travail risquant d'entraver la sécurité.

L'inobservation de ce manuel d'instructions de service et de ses consignes de sécurité est susceptible de menacer aussi bien des personnes que l'environnement et le filtre.

1.3 Unités utilisées

Les unités divergeant du système d'unités international (SI = System International) suivantes sont utilisées :

Unité	Conversion
°F	°F = 9/5°C + 32
bar	1 bar = 10^5 Pa = 0,1 N/mm²
¾"	DN 20
1"	DN 25
1¼"	DN 32
1½"	DN 40
2"	DN 50

2. Utilisation conforme

L'installation et l'utilisation de la filtre de protection à rétrolavage sont toutes deux soumises aux consignes et prescriptions nationales en vigueur.

Outre les instructions de service ainsi que les réglementations de prévention des accidents en vigueur dans le pays d'utilisation et sur le site d'utilisation, il est également indispensable de strictement observer les règles de technique spécialisée reconnues assurant un travail en toute sécurité et dans les règles de l'art.

L'eau à adoucir doit être conforme à la directive «Eau potable» européenne!

Avant l'exploitation avec une eau de qualité différente ou contenant des additifs, il est indispensable de contacter le constructeur/ fournisseur pour avis!

Le filtre de protection à rétrolavage est destiné à une utilisation dans de l'eau potable froide jusqu'à une température ambiante de 30 °C (86 °F) au maximum. Il a été fabriqué selon le niveau technique le plus récent ainsi que dans le respect des règles de technique de sécurité reconnues en Allemagne.

L'utilisation du filtre de protection à rétrolavage est réservée aux utilisations stipulées dans le manuel d'instructions de service. Une utilisation différente ou dépassant ce cadre est considérée comme non conforme.

Une utilisation non conforme et le non respect des symboles d'indication de danger et des consignes de sécurité peuvent entraîner des risques imminents supplémentaires. Le constructeur/fournisseur décline toute responsabilité en cas de dommages qui en résulteraient. Seul l'utilisateur est tenu responsable.

Fait également partie d'une utilisation conforme l'observation du manuel d'instruction de service. Avant une utilisation éventuelle du filtre de protection à rétrolavage à des fins dépassant le cadre décrit dans le manuel d'instructions de service, il est indispensable de contacter le constructeur/fournisseur pour avis. Les filtre de protection à rétrolavage doivent être utilisés exclusivement dans un état technique impeccable ainsi que d'une manière conforme, en pleine conscience des règles de sécurité et des risques encourus et dans le strict respect du manuel d'instructions de service!

Des dérangements fonctionnels doivent être immédiatement éliminés!

2.1 Pression de l'eau

La pression de l'eau doit se situer entre 1,5 bar et 10 bar.

La pression de l'eau ne doit pas être inférieure à 1,5 bar, sinon cela peut nuire au rétrolavage! Si le filtre n'est pas rétrolavé régulièrement, une perte de pression et une diminution de sa fonction de filtration peuvent en résulter.

ATTENTION

(cf. chapitre «Consignes de sécurité et risques encourus en cas d'inobservation»)

En cas d'une **pression de l'eau supérieure à 10 bar**, un réducteur de pression doit être installé **avant** le filtre (cf. illustration 2). Si la pression de régime est supérieure à 10 bar, ceci peut provoquer des perturbations dans le fonctionnement.

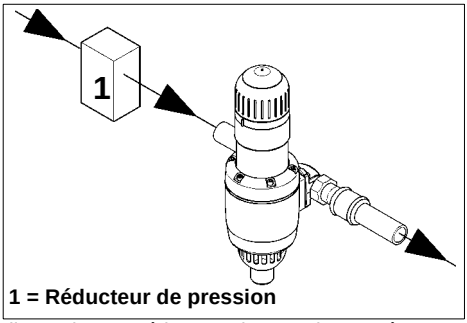

Illustration 2: Réducteur de pression posé avant le filtre

En cas d'une **pression de l'eau allant de 5 à 10 bar**, nous conseillons d'installer un réducteur de pression.

2.2 Information concernant des dangers particuliers

2.2.1 Appareils / dispositifs électriques

Aucune conduite et aucun appareil électrique ne doit se trouver sous le filtre ou à proximité de ce dernier !

Les appareils / dispositifs électriques non protégés contre les projections d'eau disposés à proximité de filtre peuvent être endommagés par de l'eau qui s'en échappe lors du rétrolavage ou en cas d'une utilisation non conforme. Si les appareils / dispositifs électriques sont raccordés à l'alimentation électrique, il y a risque de court-circuit. Dans pareil cas, il y a danger d'électrocution. C'est pourquoi les appareils / dispositifs électriques qui se trouvent à proximité doivent être protégés contre les projections d'eau ou correspondre aux exigences légales régissant leur utilisation dans des locaux humides (protection IP 44).

3. Remarques concernant le produit

3.1 Domaine d'utilisation

Le filtre convient à une utilisation dans de l'eau potable froide jusqu'à une température ambiante de 30 °C maximum (86 °F).

ATTENTION

(cf. chapitre «Consignes de sécurité et risques encourus en cas d'inobservation»)

Pour les limites de l'emploi, cf. chapitre «Utilisation conforme».

Ces filtres retiennent des particules à grains gros et fins, dont la dimension est supérieure ou égale à la finesse de filtration du tamis.

Les particules qui sont plus petites que la finesse de filtration du tamis utilisé, ainsi que les matières troubles et les matières solubles dans l'eau, ne peuvent pas être filtrées dans l'eau.

3.2 Sigle de conformité

Sigle DIN-DVGW

Illustation 3: Sigle DIN-DVGW

Les filtres de protection à rétrolavage sont conformes aux règles techniques stipulées pour les installations d'eau potable dans la norme DIN 1988. Elles sont contrôlées par l'association allemande du service du gaz et de l'eau (Deutsche Vereinigung des Gas und Wasserfaches e.V. Technisch-wissenschaftlicher Verein – DVGW) conformément aux exigences de les normes DIN EN 13443-1 et DIN 19632-100 (niveau de pression PN16) pour filtres de protection à rétrolavage mécanique dans le secteur de l'eau potable et sont autorisées à porter le sigle DIN-DVGW.

3.3 Matériaux utilisés

Les matériaux utilisés résistent aux sollicitations physiques, chimiques et corrosives auxquelles il faut s'attendre dans l'eau et satisfont à ce qui est prescrit dans la norme DIN EN 13443-1 et DIN 19632-100 («Filtres de protection à rétrolavage à effet mécanique dans l'installation d'eau potable»). Tous les matériaux sont inoffensifs du point de vue hygiénique et physiologique. Les matières plastiques remplissent les exigences selon la directive ACS (Attestation de Confirmité Sanitaire). Les matériaux métalliques remplissent les exigences selon la norme DIN 50930-6.

4. Installation

4.1 Généralités

ATTENTION

(cf. chapitre «Consignes de sécurité et risques encourus en cas d'inobservation»)

L'installation est exclusivement réservée à un personnel spécialisé expérimenté.

Il est absolument indispensable d'observer le chapitre «Utilisation conforme»!

Les tuyauteries qui sont montées sur le filtre de protection à rétrolavage doivent pouvoir porter le poids de le filtre de protection à rétrolavage en toute sécurité.

Sinon, il y a risque de détérioration mécanique de la tuyauterie pouvant même provoquer une rupture. Des sinistres plus conséquents provoqués par l'eau peuvent en résulter. C'est pourquoi les tuyauteries devront être fixées ou soutenues par des moyens supplémentaires si besoin est.

Pour une manipulation et une maintenance confortables, il est absolument nécessaire de respecter les intervalles indiqués (cf. chapitre «Possibilités d'évacuation de l'eau de rétrolavage»). Au-dessus et en dessous du filtre de protection à rétrolavage, un espace libre d'au moins 200 mm devrait être assuré. En effet, ces écarts sont nécessaires afin de pouvoir réaliser le rétrolavage (cf. chapitre «Rétrolavage») de manière conforme.

4.1.1 Exigences auxquelles le lieu de montage doit satisfaire

Il faut que le local d'implantation soit sec et exempt de risque de gel ! Il faut que des personnes non autorisées n'aient aucun accès au filtre de protection à rétrolavage.

ATTENTION

(cf. chapitre «Consignes de sécurité et risques encourus en cas d'inobservation»)

– La température ambiante ne doit pas excéder 30 °C (86 °F)! En présence de températures plus élevées ou d'ensoleillement direct, les matériaux risquent d'être endommagés et une rupture de la cloche filtrante peut même avoir lieu.

– Afin de pouvoir assurer l'évacuation fiable des eaux chargées (rétrolavage) en cours d'exploitation et également lorsqu'il y a apparition d'une défectuosité de l'installation, il est absolument indispensable de respecter les indications stipulées au chapitre «Installation»! Si les eaux chargées (rétrolavage) ne peuvent pas être convenablement évacuées, cela est susceptible de provoquer des dommages matériels côté bâtiment et mobilier.

– Il faut qu'une vanne d'arrêt soit installée en amont du filtre de protection à rétrolavage! Celle-ci permettra de couper l'alimentation en eau au cours de l'installation, de la maintenance, de la réparation et en cas de dysfonctionnements du filtre pour éviter des inondations ainsi que des sinistres plus conséquents côté bâtiment et mobilier.

– L'appareil peut être monté dans toutes les conduites d'eau potable du commerce.

– L'installation du filtre **avant le** compteur d'eau n'est absolument pas permise!

Le carton de transport peut être posé sur le filtre monté, afin d'éviter des détériorations sur le chantier, par exemple.

4.1.2 Position de montage

ATTENTION

(cf. chapitre «Consignes de sécurité et risques encourus en cas d'inobservation»)

Le filtre de protection à rétrolavage doit toujours être installé à la verticale (± 5°)!

Si cela n'est pas respecté, il se peut alors que l'eau de rétrolavage sorte de manière incontrôlée et provoque des dommages.

4.1.3 Montage de la bride rotative à encastrer

Le montage s'opère avec la bride rotative fournie. La bride rotative assure le raccordement à l'installation d'eau domestique.

La bride rotative se prête aussi bien à des tuyauteries horizontales que verticales.

Il faut que la bride rotative soit installée dans le sens d'écoulement. Celui-ci est indiqué par une flèche moulée dans le matériau (cf. illustration 5).

Sinon, un rétrolavage n'est pas possible. Au bout d'un certain temps, cela provoquera une perte de pression croissante.

ATTENTION

(cf. chapitre «Consignes de sécurité et risques encourus en cas d'inobservation»)

La surface de la bride rotative doit être à la verticale! La bride rotative doit être montée de sorte qu'aucune contrainte mécanique ne puisse apparaître!

Sinon, il y a risque de détérioration mécanique ou même de rupture de la tuyauterie ou de la bride rotative. Des sinistres plus conséquents provoqués par l'eau en résulteraient.

C'est pourquoi, lors du montage, il faut veiller à éviter que des tensions importantes agissent sur la tuyauterie, sur la bride rotative et sur le filtre de protection à rétrolavage.

4.1.4 Montage du filtre de protection à rétrolavage

JPF$^+$ ¾" – 1¼"

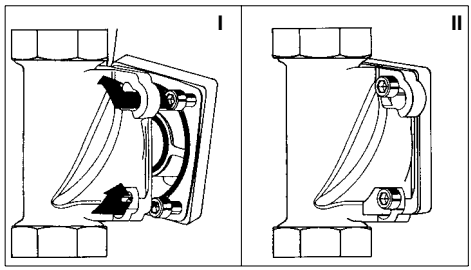

Illustation 4: Bride rotative avec baïonnette

La bride rotative pour filtres est équipée d'orifices pour la baïonnette. Pour ces filtres, les joints et les vis requis sont pré-montés.

Ne pas desserrer les vis!

– Insérez les quatre vis de la bride dans les orifices de la baïonnette, sur la bride rotative intégrée (cf. illustration 4 I).
– Tourner le filtre dans le sens contraire des aiguilles d'une montre jusqu'à la butée (cf. illustration 4 II).
– Serrer à bloc les quatre vis de la bride.

Nm

Le couple de serrage (env. 4 Nm) doit être de sorte que le joint soit étanche et que la station ne soit pas endommagée ou soumise à une contrainte mécanique!

ATTENTION

(cf. chapitre «Consignes de sécurité et risques encourus en cas d'inobservation»)

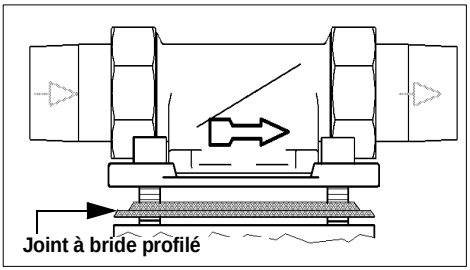

Illustation 5: Bride rotative de montage

Le profil du joint de la bride rotative de montage du profil doit être dirigé vers la bride rotative intégrée. Un non respect de cette instruction peut provoquer des défauts d'étanchéité et des fuites d'eau. Ainsi, des dégâts des eaux peuvent se produire dans le bâtiment et sur l'installation.

4.2 Dérivation de l'eau de rétrolavage

ATTENTION

(cf. chapitre «Consignes de sécurité et risques encourus en cas d'inobservation»)

Pour l'eau de rétrolavage, un raccordement des eaux usées suffisamment dimensionné (ex: par un siphon de sol) doit être effectué, selon le DIN 1986. Au cas où aucun raccordement des eaux usées n'existe, un seau d'une taille correspondante peut être utilisé (cf. illustration 6).

Le dimensionnement s'oriente selon les données locales (ex: hauteur de chute d'eau du tuyau des eaux usées, nombre de dérivations, longueur de la canalisation des eaux usées, etc.). Il doit être d'un dimensionnement minimal qui permette à l'ensemble des eaux usées de pouvoir s'écouler simultanément. Si un raccordement des eaux usées n'est pas possible directement sous le filtre, l'eau de rinçage peut être amenée vers le raccordement suivant des eaux usées, par un tuyau ou une canalisation à monter sur la soupape de l'eau de rinçage. Cette canalisation doit avoir la même dimension que celle de la soupape de l'eau de rinçage.

Pour toutes ces possibilités, il faut veiller à un libre écoulement, selon l'EN1717.

Si un seau est utilisé pour le rétrolavage, les points suivants doivent être observés:

– En cas de pression élevée du réseau, de l'eau peut être projetée hors du seau. Dans ce cas, des dégâts d'eau sur des objets se trouvant à proximité du filtre peuvent être possibles.
– Lorsque le seau est à moitié plein, le processus de rétrolavage doit être achevé. Sinon, il se peut que le seau déborde. Voilà pourquoi le seau doit être suffisamment dimensionné et le rétrolavage doit être effectué de façon continue. (cf. illustration 6)

4.2.1 Possibilités d'évacuation de l'eau de rétrolavage

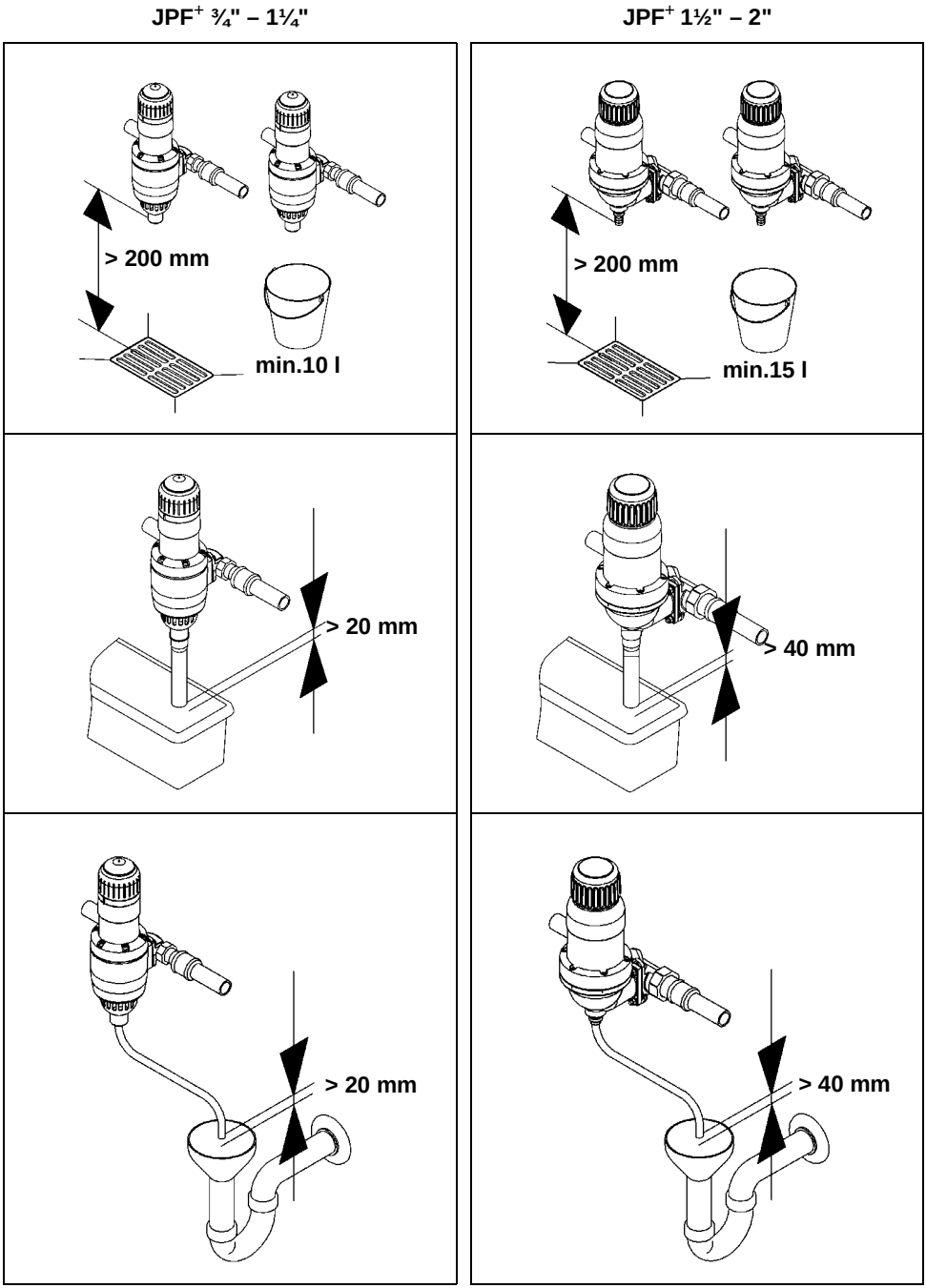

Illustation 6: Possibilités d'évacuation de l'eau de rétrolavage

5. Service

ATTENTION

(cf. chapitre «Consignes de sécurité et risques encourus en cas d'inobservation»)

Il est indispensable que vous observiez le chapitre «Utilisation conforme»!

5.1 Mise en service

Avant la mise en service (première mise en service ou mise en service après travaux d'entretien), **remplir** et **purger** le filtre à l'eau!

– pour cela, remplir le filtre d'eau après l'installation en ouvrant la soupape d'arrêt placée en amont.

– le filtre est à présent sous pression du réseau.

– l'air entré doit être immédiatement retiré du filtre, afin d'éviter une détérioration de l'installation par des coups de bélier. La purge du filtre est effectuée à l'aide d'un rétrolavage (cf. chapitre «Dérivation de l'eau de rétrolavage»).

– Après le rétrolavage et la purge, le filtre est prêt à être utilisé.

– **Système de mémo-électronique (uniquement JPF$^+$ ¾" – 1¼"):** Dans le cache du volant à main, un système de mémo électronique est installé. Il signale tous les deux mois par un signal sonore que le filtre doit être rétrolavé.
  Activation:
  • retirer le cache du volant à main.
  • insérer les deux batteries jointes dans le compartiment de batteries. Des micro-batteries de 1,5 V doivent être utilisées.
  • remonter le cache du volant à main.
  • en appuyant sur la touche RESET dans le cache du volant à main, le bon fonctionnement peut être contrôlé.

5.2 Description fonctionnelle

Par la bride rotative intégrée (**10**), l'eau non filtrée (**a**) s'écoule dans le filtre. Un filtre pour grosses particules (**9**) évite que les grosses particules de saleté parviennent dans le filtre pour fines particules (**12**). L'eau s'écoule par le filtre pour fines particules (**12**), de l'extérieur vers l'intérieur.
La saleté filtrée reste dans le tissu filtrant du filtre pour fines particules (**12**). La saleté adhérente est visible de l'extérieur par la cloche du filtre (**6**). Enfin, l'eau filtrée (**b**) quitte à nouveau le filtre par la bride rotative intégrée (**10**).

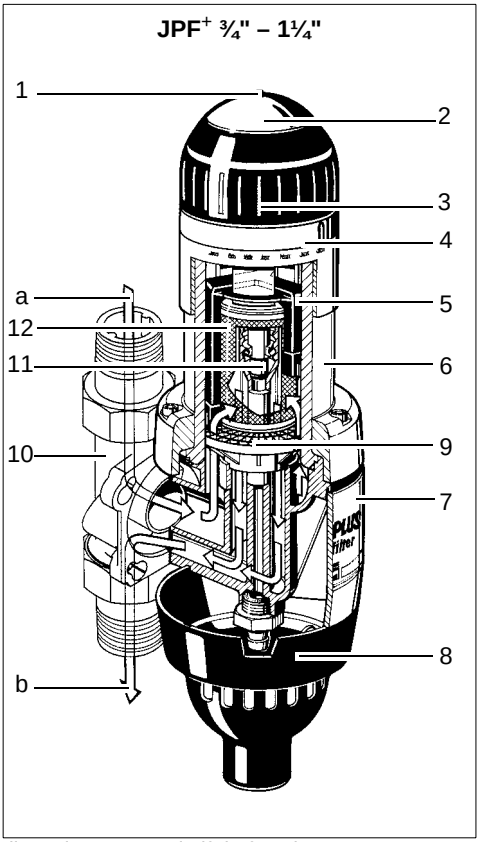

Illustation 7: Descriptif du fonctionnement

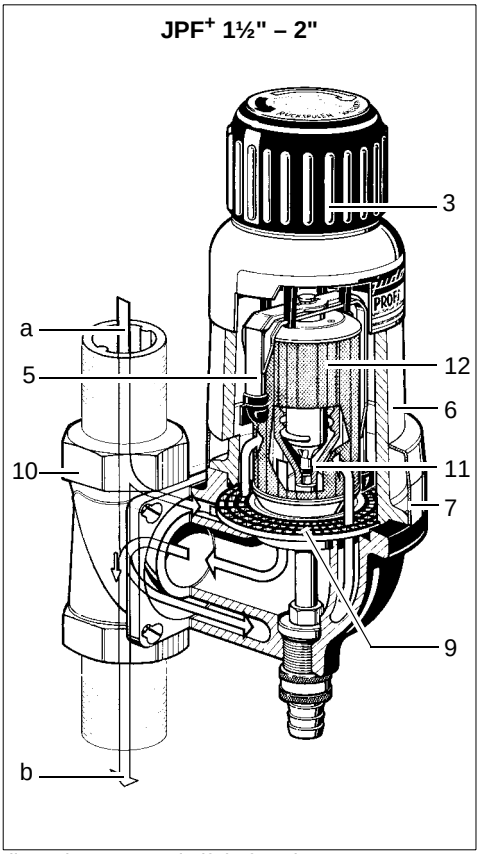

Illustation 7: Descriptif du fonctionnement

1 Touche RESET
2 Cache du volant manuel avec système de mémo électronique et compartiment à batteries
3 Volant à main pour activation du rétrolavage
4 Anneau de réglage pour date suivante de rétrolavage
5 Tuyau d'aspiration
6 Cloche du filtre transparente
7 Boîtier
8 Entonnoir
9 Filtre pour grosses particules
10 Bride rotative intégrée
11 Soupape de rinçage
12 Filtre pour fines particules
a Arrivée d'eau
b Eau filtrée

5.3 Rétrolavage

Afin de retirer la saleté filtrée du tissu filtrant pour fines particules (**12**), le filtre doit être rétrolavé (= nettoyé) selon les cycles prescrits.

Dans le cache volant manuel (**2**), un système de mémo électronique est installé. Il rappelle tous les deux mois par un signal sonore que le filtre doit être rétrolavé. En appuyant sur la touche RESET-Taste (**1**) (à maintenir enfoncée pendant 3 secondes minimum) dans le cache du volant manuel (**2**), le signal sonore s'éteint et l'intervalle de deux mois recommence à nouveau.

Le rétrolavage du filtre est effectué avec de l'eau purifiée pour toutes les tailles d'appareil. L'alimentation en eau purifiée de l'installation de la maison reste maintenue durant le processus de rétrolavage. Pendant le rétrolavage, aucune eau sale ne peut parvenir du côté de l'eau pure.

Le dépoussiérage est effectué selon le *processus de rotation des points*:

En tournant le volant manuel (**3**) dans le sens inverse des aiguille d'une montre, les trompes d'aspiration opèrent une rotation dans un mouvement en forme de spirale autour du tissu filtrant du filtre pour fines particules (**12**). Elles se déplacent vers le haut à chaque tour, jusqu'à ce que tout le tissu filtrant métallique soit nettoyé. Ceci est terminé lorsque le volant manuel (**3**) a été tourné jusqu'à la butée. Simultanément, la soupape de rinçage s'ouvre (**11**), sur la face inférieure du filtre, de sorte que l'eau de rétrolavage puisse sortir. Pendant ce temps, l'eau purifiée s'écoule de l'intérieur vers l'extérieur par la surface du tamis, vers les trompes d'aspiration, en entraînant avec elle les particules adhérentes.

Après avoir atteint le point de la butée supérieure, la soupape de rinçage (**11**) est à nouveau refermée en tournant le volant manuel (**3**), dans le sens des aiguille d'une

montre et le tissu filtrant du filtre à fines particules (**12**) est aspirée une seconde fois par les trompes d'aspiration. Ce processus doit être effectué jusqu'à l'atteinte de la butée inférieure. Pendant ce processus, les trompes d'aspiration nettoient non seulement tissu filtrant du filtre à fines particules (**12**), mais également la cloche transparente (**6**), sur son côté extérieur, avec une lèvre en caoutchouc (cf. illustration 7).

Le degré de salissure et le processus de nettoyage peuvent être tous deux observés de l'extérieur.

ATTENTION

(cf. chapitre «Consignes de sécurité et risques encourus en cas d'inobservation»)

Ce processus doit être effectué jusqu'à la butée inférieure!

Si le processus de fermeture est interrompu avant la butée inférieure, la soupape de fermeture n'est pas complètement fermée. En conséquence, de l'eau sort en permanence. Ainsi, outre une consommation élevée en eau, un dégât des eaux peut en résulter, en particulier lorsque l'eau de rétrolavage n'est pas dérivée tel que décrit dans le chapitre «Dérivation de l'eau de rétrolavage».

5.3.1 Intervalle de rétrolavage

Le filtre doit être rétrolavé:

– au plus tard tous les deux mois.
– lorsque la pression de l'eau faiblit.
– lorsque le filtre est visiblement sale.

ATTENTION

(cf. chapitre «Consignes de sécurité et risques encourus en cas d'inobservation»)

Si l'intervalle laissé jusqu'au nettoyage de rétrolavage suivant est plus long que deux mois, des germes peuvent apparaître sur le filtre. La qualité de l'eau peut alors diminuer de façon tangible.

Les personnes non autorisées ne doivent pas manipuler le filtre. Les personnes qui manipulent le filtre doivent respecter les instructions de sécurité. En cas de non respect, l'on doit s'attendre à des dommages sur les objets et les personnes.

ATTENTION

(cf. chapitre «Consignes de sécurité et risques encourus en cas d'inobservation»)

Plus la finesse de filtration du tissu filtrant du filtre est petite, plus le rétrolavage doit être fréquent.

En cas de nouvelles installations, l'expérience nous montre que dans les premiers temps, les salissures se déposent de façon renforcée. Dans ce cas, il faut nettoyer plus souvent qu'à l'habitude.

Si le nettoyage n'a pas été effectué à temps, cela peut provoquer des détériorations du tamis. Des grandes quantités de particules filtrées peuvent déformer le tissu filtrant et dans des cas extrêmes, causer une déchirure du tamis. Ainsi, fonction de filtration n'est plus garantie. De plus, de grandes quantités de salissures peuvent nuire mécaniquement à la fonction de rétrolavage.

5.3.2 Système de mémo électronique (JPF+¾" – 1¼")

Le système de mémo électronique du volant manuel rappelle le rétrolavage tous les 2 mois. La date suivant de rétrolavage peut être indiquée sur l'anneau de serrage, au-dessous du volant manuel.

En appuyant sur la touche RESET, le bip s'arrêtera et l'intervalle de deux mois recommencera à nouveau. Les batteries usées doivent être changées à temps. Le bip doit être considéré uniquement comme un rappel supplémentaire d'un rétrolavage. Indépendamment, le rétrolavage doit être effectué au plus tard tous les deux mois.

5.4 Transformations / modifications / pièces de rechange

ATTENTION

(cf. chapitre «Consignes de sécurité et risques encourus en cas d'inobservation»)

Seules les pièces détachées d'origine doivent être utilisées! Les modifications et les transformations de votre propre initiative sont interdites pour des raisons de sécurité. Celles-ci peuvent nuire au fonctionnement du filtre et provoquer des défauts d'étanchéité, pouvant aller, dans des cas extrêmes, jusqu'à un éclatement du filtre. Les marques d'épreuve imprimées sont valables uniquement pour l'utilisation des pièces détachées originales.

5.4.1 Maintenance / réparation

Avant les travaux sur le filtre, qui vont au-delà de la pure manipulation liée à l'exploitation, le filtre doit être vidé de sa pression. En cas de non respect, cela peut provoquer, par une fuite incontrôlée de l'eau, des dégâts des eaux dans le bâtiment. Les conseils contenus dans les chapitre «Installation» et «Maintenance» doivent être respectés à la lettre.

5.5 Interruption de service

ATTENTION

(cf. chapitre «Consignes de sécurité et risques encourus en cas d'inobservation»)

Lorsqu'un filtre doit être enlevé de la bride ou dévissé, le chapitre «Utilisation conforme» doit être impérativement respecté!

– Protéger les surfaces de la bride des détériorations! Les surfaces de la bride endommagées ne peuvent plus fermer de façon étanche. A cause de l'eau qui a débordé, le bâtiment et l'installation peuvent par conséquent être endommagés.
– S'assurer qu'aucune salissure ne soit parvenue dans le filtre! Ces salissures peuvent entrer en contact avec l'eau potable, lors de la remise en service du fil-tre, et s'y déposer. La santé des personnes qui absorbent l'eau polluée est en danger.
– Stocker le filtre à l'abri du gel. Par le gel, de l'eau renfermée dans les cavités du filtre peut geler, et le filtre peut être tellement endommagé mécaniquement qu'il deviendra non étanche avec une pression de régime ou qu'il pourra éclater.De plus grands dégâts matériels dans la maison peuvent naître d'eau sortante. De plus, les personnes se trouvant à proximité du filtre peuvent être blessées par des éléments du filtre qui éclatent.
– Lors de la remise en service du filtre, procéder comme pour un nouveau filtre.

6. Dysfonctionnements

L'ouverture de l'appareil et le changement de pièces chargées de pression hydrostatique peut être effectué uniquement par des personnes autorisées, afin de garantir la sécurité et l'étanchéité de l'appareil.

Remède en cas de dysfonctionnements:

Dysfonctionnements	**Cause**	**Elimination**
L'eau de rétrolavage continue de couler!	Soupape de rétrolavage pas complètement fermée.	Répéter le rétrolavage et enfin, tourner le volant manuel jusqu'à la butée!
	Salissure dans la soupape de rétrolavage.	
L'écoulement de l'eau faiblit!	Le tamis est bouché.	Effectuer un rétrolavage.
Défaut d'étanchéité du filtre!		Informer l'installateur ou le service clients le plus proche.
La cloche du filtre devient trouble!	Le filtre a été exposé à des températures élevées ou à un solvant.	
Fissures filiformes sur la cloche du filtre!		
Le système de mémo électronique bipe! (JPF^{+} ¾" – 1¼")	La date du rétrolavage.	Effectuer un rétrolavage. Maintenir la touche RESET-appuyée pendant 3 secondes minimum.
Le système de mémo électronique ne bipe pas, en appuyant sur la touche RESET! (JPF^{+} ¾" – 1¼")	La batterie est usée.	Remplacer par des batteries neuves. Remettre les piles usées à un distributeur ou à un organisme de recyclage public.

7. Maintenance

ATTENTION

(cf. chapitre «Consignes de sécurité et risques encourus en cas d'inobservation»)

Il est indispensable que vous observiez le chapitre «Utilisation conforme»!

7.1 Nettoyage

ATTENTION

(cf. chapitre «Consignes de sécurité et risques encourus en cas d'inobservation»)

Pour le nettoyage du corps et de la cloche filtrante transparente, utilisez exclusivement de l'eau claire potable.

En effet, les nettoyants domestiques universels et les produits de nettoyage pour vitrages usuels contiennent parfois jusqu'à 25 % de solvant ou d'alcool.

Ces substances risquent d'attaquer chimiquement les pièces en plastique, ce qui donnera lieu à des fragilisations ou même à la rupture.

C'est pourquoi de tels nettoyants ne doivent pas être utilisés.

7.2 Contrôle du système de mémo électronique (uniquement pour le JPF+ ¾" – 1¼")

Le système de mémo électronique peut être contrôlé de la façon suivante:

– Appuyer sur la touche RESET pendant 3 secondes environ.

Si un bip retentit, le système de mémo électronique est prêt à fonctionner et les batteries ont encore suffisamment de capacité. Ce test de batterie n'a pas d'influence sur l'intervalle de deux mois.

Si aucun bip ne retentit, les batteries doivent être remplacées par des batteries neuves.

Remplacement des batteries:

– retirer le cache du volant manuel.

– remplacer les batteries se trouvant dans le compartiment par des batteries neuves du même type (taille AAA).

– remonter le cache du volant manuel.

– appuyer 3 secondes minimum sur la touche RESET dans la cache du volant manuel. L'intervalle de deux mois recommence à nouveau.

– remettre les piles usées à un distributeur ou à un organisme de recyclage public.

ATTENTION

(cf. chapitre «Consignes de sécurité et risques encourus en cas d'inobservation»)

Afin que l'intervalle total de deux mois ne soit pas dépassé, le filtre doit être rétrolavé après un remplacement des batteries.

7.3 Tamis argenté

La cartouche du tamis:

Le filtre contient une cartouche de tamis avec un tissu filtrant en acier inoxydable à revêtement argenté garantit une protection bactérienne contre les germes. La protection contre les germes d'une telle cartouche de tamis est usée après 2 ans d'utilisation environ, mais conserve sa fonction de filtre de protection.

Si la protection bactérienne doit être maintenue, la cartouche du tamis doit être remplacée 2 ans après par du personnel autorisé.

8. Garantie et maintenance

Pour pouvoir bénéficier de vos droits de garantie, il est nécessaire, conformément à la norme DIN 1988, partie 8, que le «…rétro-lavage ait lieu, en fonction des présentes conditions d'exploitation, au plus tard tous les 2 mois...».

Pour assurer un bon fonctionnement longue durée, un entretien régulier de l'installation est indispensable. Dans le domaine de la technique des bâtiments, cela est réglé par la norme DIN 1988, partie 8.

Le contrat de maintenance est la meilleure garantie pour un fonctionnement impeccable, même au-delà des limites de la garantie.

Pour l'exécution des travaux d'entretien réguliers ainsi que pour l'approvisionnement en matériel d'usure, etc., il faut mandater des artisans qualifiés ou le SAV d'usine.

9. Fiche technique

9.1 Type

Filtre de protection de rétrolavage
JUDO PROFI-PLUS

Désignation abrégée: JPF^{+}

9.2 Types d'exécution

Modèle	Référence
JPF^{+} ¾"	8010072
JPF^{+} 1"	8010073
JPF^{+} 1¼"	8010074
JPF^{+} 1½"	8107012
JPF^{+} 2"	8107013

9.3 Modèles spéciaux

– Finesses de filtration spéciales à revêtement non argenté.

Les filtres sont livrés en série avec un tamis argenté en acier surfin d'une ouverture de crible de 0,1 mm.

Sur demande, il existe, pour un usage technique ou industriel, des finesses de filtration non argentées de 0,03 mm, 0,32 mm et 0,5 mm.

Les tamis en acier inoxydable non argentés ne représentent aucun risque, même s'il faut veiller à ce que le filtre, comme décrit dans le chapitre «Rétrolavage», soit rétrolavé au plus tard tous les deux mois.

Les filtres avec finesses de filtration spéciales ne font pas partie du test, selon les normes DIN EN 13443-1 et DIN 19632-100 et par conséquent, ne doivent pas comporter la marque DVGW.

ATTENTION

(cf. chapitre «Consignes de sécurité et risques encourus en cas d'inobservation»)

Les filtres avec des finesses de filtration à 0,1 mm filtrent en conséquence uniquement des particules plus grandes contenues dans l'eau. Cependant, même ici, le rétrolavage doit être effectué au plus tard tous les deux mois, afin d'éviter une formation de germes.

Une finesse de filtration inférieure à 0,1 mm a pour effet que même des particules plus petites contenues dans l'eau soient filtrées. Ainsi, le filtre peut se salir plus rapidement. Les intervalles de rétrolavage doivent dans ce cas être raccourcis. Au plus tard, lorsque le filtre est sali de façon visible et/ou que la pression de l'eau faiblit, un rétrolavage se produit.

9.4 Caractéristiques techniques

Pour toutes les tailles d'appareils, les points suivants s'appliquent:

– perte de pression dans un état propre (après le rétrolavage): 0,2 bar pour le débit d'eau indiqué dans le tableau (débit nominal).

– température ambiante et température de l'eau maximale: 30°C (86°F)

– **l'eau devant être filtrée doit correspondre à la directive européenne de l'eau potable!**

– Raccord fileté selon la DIN 2999.

Pression nominale

Modèle	Pression de régime	Pression nominale
JPF+ ¾" – 2"	1,5 – 10 bar	PN 16

La pression nominale désigne le niveau de pression selon lequel le filtre de protection à rétrolavage doit satisfaire à l'exigence selon les normes DIN EN 13443-1 et DIN 19632-100. La pression de service maximale est plus basse afin d'assurer le fonctionnement optimal du filtre.

Modèle	Poids	Débit de l'eau jusqu'à	Perte de pression après rétrolavage	Volume de rétrolavage
JPF+ ¾"	4 kg	4,0 / 5,0 m³/h	0,2 / 0,5 bar	0,2 - 0,4 l/s
JPF+ 1"	4 kg	4,5 / 7,0 m³/h	0,2 / 0,5 bar	0,2 - 0,4 l/s
JPF+ 1¼"	4 kg	5,5 / 8,5 m³/h	0,2 / 0,5 bar	0,2 - 0,4 l/s
JPF+ 1½"	10 kg	16,0 / 24,0 m³/h	0,2 / 0,5 bar	0,3 - 0,8 l/s
JPF+ 2"	10 kg	17,0 / 26,0 m³/h	0,2 / 0,5 bar	0,3 - 0,8 l/s

Le débit de rétrolavage indiqué est valable pour 2 à 3 bar et pour une soupape d'eau de lavage entièrement ouverte.

9.5 Cotes de montage ¾" - 1¼".

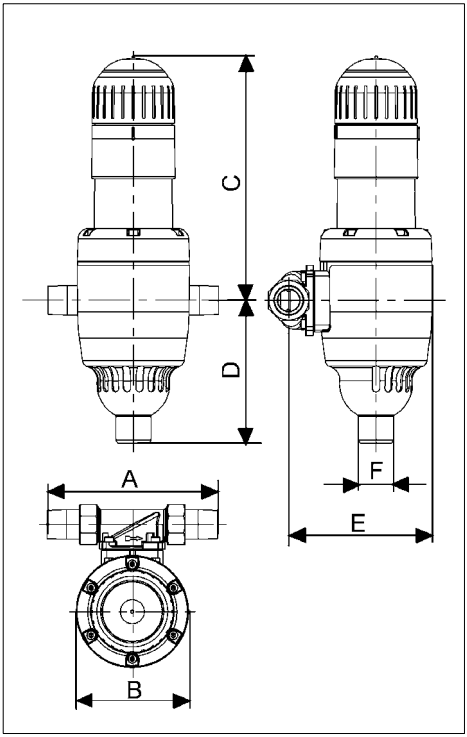

Illustation 8: Cotes de montage ¾" - 1¼"

9.6 Cotes de montage 1½" - 2".

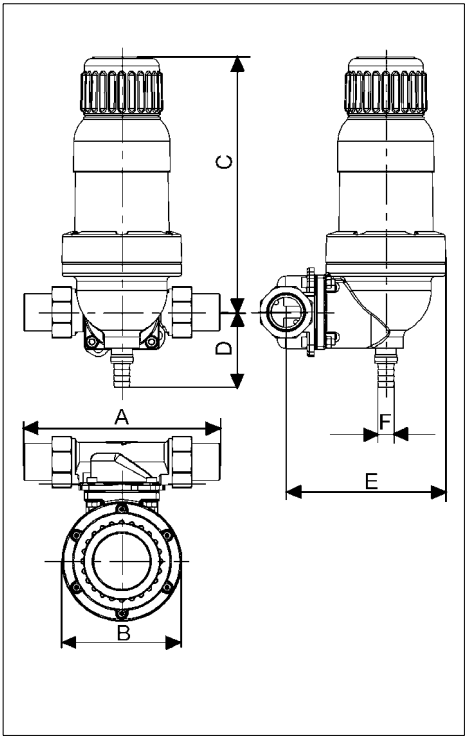

Illustation 9: Cotes de montage 1½" - 2"

Modèle	A	B	C	D	E	F
JPF+ ¾"	180	130	280	165	165	40
JPF+ 1"	195	130	280	165	165	40
JPF+ 1¼"	230	130	280	165	170	40
JPF+ 1½"	252	154	329	97	205	20
JPF+ 2"	280	154	329	97	213	20

Toutes cotes en [mm] (cf. Illustration 8 et Illustration 9)

A = longueur de montage

B = hauteur au-dessous milieu de la conduite

C = hauteur au-dessus milieu de la conduite

D = profondeur

E = largeur

F = les eaux usées ont mesuré

9.7 Composition

– Filtre pré-monté

– Instructions de montage

JPF$^+$ ¾" – 1¼":

1 x Bride rotative
JQE ¾", 1" ou 1¼" avec raccord à baïonnette et vissage

2 x Batteries pour le système de mémo électronique (taille AAA).

JPF$^+$ 1½" – 2":

1 x Bride rotative
JQE 1½" ou 2" avec raccord à baïonnette et vissage.

9.8 Accessoires

JPF$^+$ ¾" – 1¼":

– Set rapide d'extension JUDO JQR (Référence: 8250041). Pour un montage en série d'un second appareil, comme par exemple le filtre et le dispositif de traitement des eaux.

– Bloc de fusibles JUDO JSB (Référence: 8735260). Pour un équipement ultérieur du filtre pour la station des eaux de la maison. Contient un réducteur de pression, un inhibiteur de reflux, un manomètre de pression d'admission et de pression ultérieure.

JPF$^+$ 1½" – 2":

– Bloc de fusibles JUDO JSB (Référence: 8105001). Pour un équipement ultérieur du filtre pour la station des eaux de la maison. Contient un réducteur de pression, un inhibiteur de reflux, un manomètre de pression d'admission et de pression ultérieure.

10. Pièces détachées

10.1 JPF+ ¾" – 1¼"

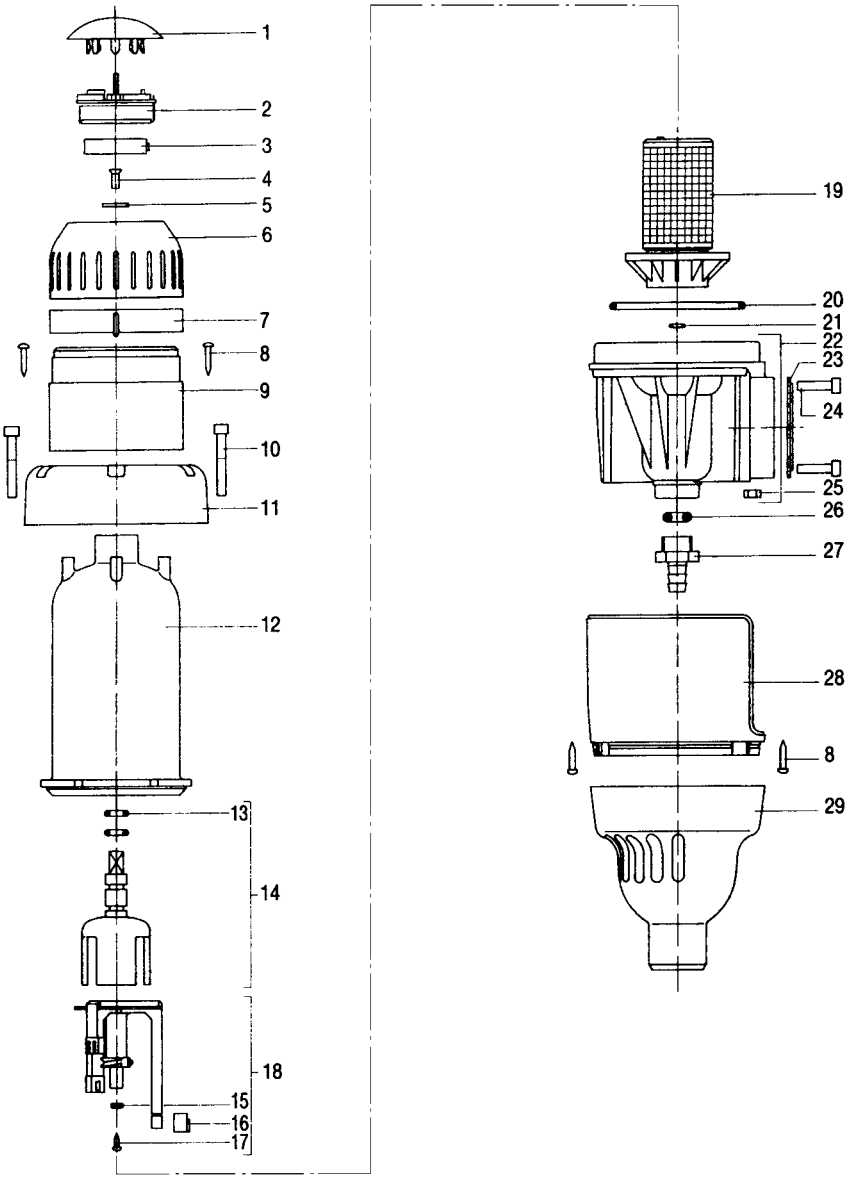

Liste des pièces de rechange JPF^{+} ¾" – 1¼"

Pos.	Désignation (intervalle de remplacement moyen recommandé pour pièces d'usure [*])	Pièces	Référence	UF[1]/ pcs
1	Cache du volant manuel	1	1120432	7
2	Système de mémo électronique	1	1510110	61
3	Batterie 1,5 V type AAA **	2	1500202	4
4	Vis à tête conique M5x12	1	1607454	1
5	Rondelle A 6,4	1	1650142	1
6	Volant manuel mémo	1	1120431	23
7	Bague de butée	1	1120680	8
8	Vis à tôle 3,5x13	7	1607114	1
9	Partie supérieure du boîtier JPF^{+} ¾"	1	2010395	41
9	Partie supérieure du boîtier JPF^{+} 1"	1	2010396	41
9	Partie supérieure du boîtier JPF^{+} 1¼"	1	2010397	41
10	Vis à tête cylindrique M6x40	6	1650123	3
11	Collet rapporté	1	2010382	115
12	Cloche filtrante	1	1120289	180
13	Anneau torique 10x3 ****	2	1120332	2
14	Entraîneur	1	2010146	53
15	Joint de tuyau d'aspiration ****	1	1607410	3
16	Gicleur ****	3	1200166	6
17	Vis 2,9x9,5 ****	1	1607411	1
18	Tuyau d'aspiration complet	1	2010151	92
19	Tamis argenté ***	1	2010148	105
20	Joint torique 90x4 ****	1	1120333	9
21	Joint torique 6,3x2,4 ****	1	1120334	2
22	Partie inférieure du filtre	1	2020152	180
23	Joint de la bride profilée	1	1200218	5
24	Vis à tête cylindrique M6x25	4	2010199	2
25	Ecrou auto-freiné hexagonal M6	10	1633145	1
26	Joint torique 6,5x6	1	1200214	4
27	Pièce de raccordement de tuyau	1	1120310	7
28	Cache	1	2010386	46
29	Entonnoir	1	1120298	19
	Set de pièces de rechange comprenant les pos. 13, 15, 16, 17, 19, 20, 21	1	2010224	139

1) UF = Unité de facturation

Intervalle de remplacement: ** = 2 ans, *** = 3 ans, **** = 4 ans

Extension de garantie dans le cadre d'un contrat de maintenance!

10.2 JPF+ 1½" – 2"

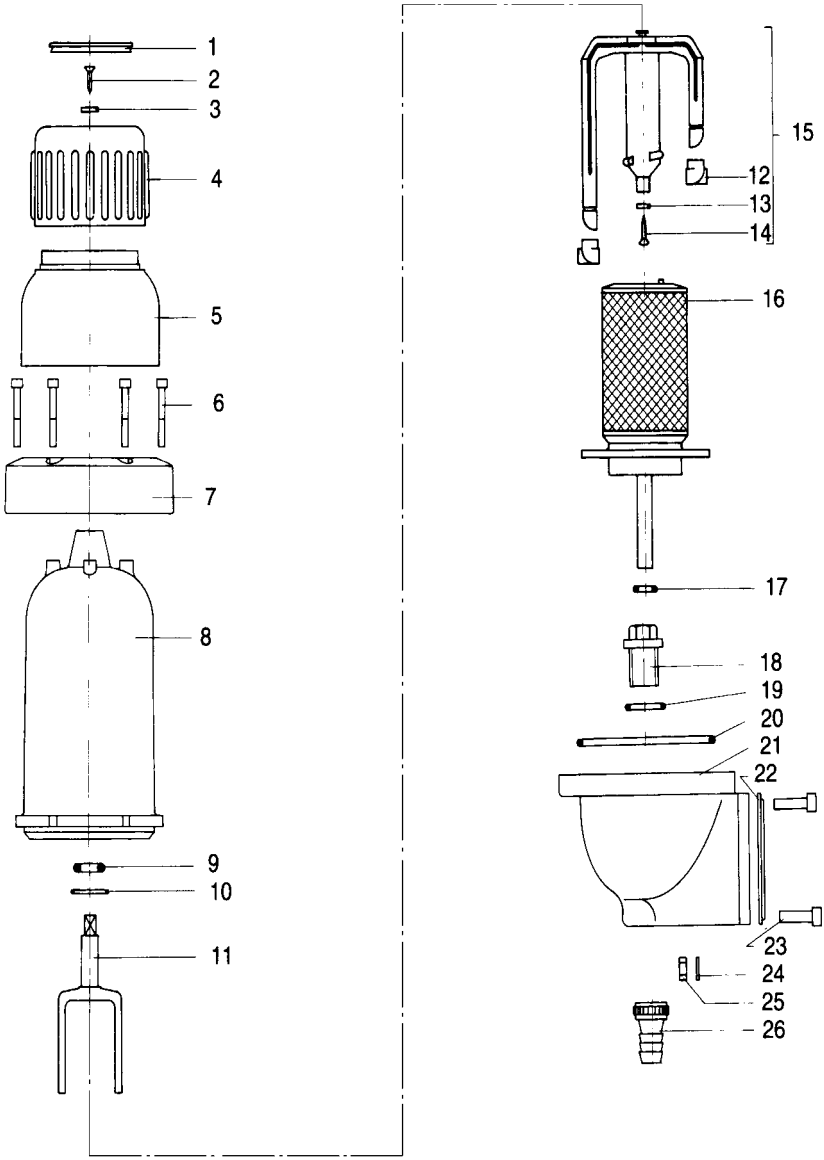

Liste des pièces de rechange JPF^{+} 1½" – 2"

Pos.	Désignation (intervalle de remplacement moyen recommandé pour pièces d'usure [*])	Pièces	Référence	UF[1]/ pcs
1	Cache du volant manuel	1	1607152	7
2	Vis à tête conique M5x12	1	1607454	1
3	Rondelle A 6,4	1	1650142	1
4	Volant à main	1	1607151	23
5	Partie supérieure du boîtier JPF^{+} 1½"	1	2607107	34
5	Partie supérieure du boîtier JPF^{+} 2"	1	2607108	34
5	Partie supérieure du boîtier JPF^{+} 1½" SMW[2]	1	2010021	34
5	Partie supérieure du boîtier JPF^{+} 2" SMW[2]	1	2010022	34
6	Vis à tête cylindrique M6x45	6	1607417	2
7	Collet rapporté	1	2020102	120
8	Cloche à filtre	1	1607101	371
9	Joint torique 15x3,2 ****	1	1607420	2
10	Joint torique 28x2,5 ****	1	1200027	3
11	Entraîneur	1	2020034	25
12	Gicleur ****	2	1607104	10
13	Joint pour tuyau d'aspiration ****	1	1607113	3
14	Vis à tôle C 2,5x13	1	1607114	1
15	Tuyau d'aspiration complet	1	2607135	122
16	Tamis MW 0,10 mm argenté ***	1	2607136	180
17	Joint torique 12x3	1	1607110	2
18	Pièce de raccordement	1	1607154	40
19	Joint torique 26x3	1	1607111	8
20	Joint torique 113,67x5,33 ****	1	1607112	15
21	Partie inférieure du filtre JPF^{+} 1½" – 2"	1	2607102	386
22	Joint de la bride profilée	1	1200230	9
23	Vis à tête cylindrique M8x30	4	1607116	2
24	Rondelle A 8,4	4	1607125	1
25	Ecrou auto-freiné hexagonal M8	4	1607117	2
26	Raccordement de tuyau	1	1607157	8
	Set de pièces de rechange comprenant les pos. 9, 10, 12, 13, 14, 16, 20	1	2010225	224

1) UF = Unité de facturation
2) SMW = ouverture de crible spéciale

Intervalle de remplacement: ** = 2 ans, *** = 3 ans, **** = 4 ans
Extension de garantie dans le cadre d'un contrat de maintenance!

11. Service clientèle

JUDO Wasseraufbereitung GmbH
Postfach 380 • D-71351 Winnenden
Tel. +49 (0) 7195/ 692- 0 • Fax: +49 (0) 7195/ 692- 110
e-mail: info@judo.eu • www.judo.eu

JUDO Wasseraufbereitung GmbH • Niederlassung Österreich
Zur Schleuse 5 • A-2000 Stockerau
Tel. +43 (0)22 66 / 6 40 78 • Fax +43 (0)22 66 / 6 40 79
e-mail: info@judo-online.at • www.judo.eu

JUDO Waterbehandeling GmbH • Filiaal / Filiale BeNeLux
Laerbeeklaan 72 A1 • 72 A1, Avenue du Laerbeek • B-1090 Brussel/Bruxelles
Tel./Tél. +32 (0)24 60 12 88 • Fax +32 (0)24 61 18 85
e-mail: info.benelux@judo.eu • www.judo.eu

JUDO France S.à.r.L
76 Rue de la Plaine des Bouchers (Technosud) • F-67100 Strasbourg
Tel. +33 (0)3 88 65 93 94 • Fax +33 (0)3 88 65 98 49
e-mail: info@judo.fr • www.judo.fr

Installé par:

JUDO BIOQUELL-SOFT Adoucisseur pour une eau délicieusement douce, protection anticalcaire et économisation d'énérgie.	**JUDO JULIA** Pompe doseuse pour la solution minérale JUL contre l'eau colorée et la corrosion.	**JUDO BIOSTAT-COMBIMAT** L'appareil protection anticalcaire et d'hygiène. Arrête le tartre - sans remplacement des cartouches - et lutte contre les germes.
JUDO PROMI Station d'eau domestique Filtre de protection à rétrolavage avec technique JUDO PROFI-PLUS, réducteur de pression et inhibiteur de reflux.	**Arrêt de l'eau ZEWA de JUDO** Robinetterie de surveillance d'eau centralisée. Verrouille en cas de rupture de tuyauterie, détecte les fuites.	**JUDO HEIFI-KOM** Combinaison de filtre à rétrolavage pour chauffages et de station de réalimentation automatique pour chauffages, pour satisfaire à la norme DIN EN 1717.

Toutes les indications fournies sous forme de photos, de cotes ou quant à l'exécution correspondent au jour de l'impression. Nous nous réservons le droit d'apporter des modifications servant au progrès technique et au développement. Aucun droit de modèle et de produit ne peut être revendiqué.

1701242 • 2009/11